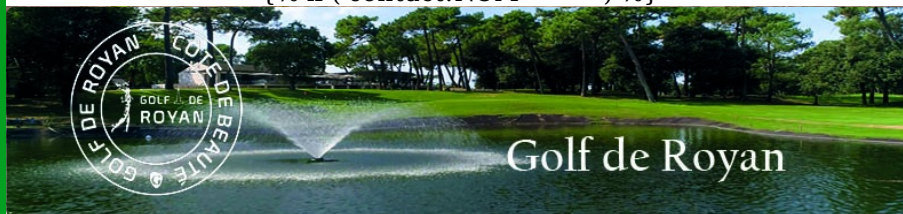


{% if (contact.NOM == "") %}



{% endif %}

Votre semaine au Golf de Royan N° 495
Semaine du 20 au 26 avril

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

8h00 à 18h30

Une bonne nouvelle pour tous nos golfeurs du département
!!!

Allègement des restrictions de déplacement
Nouvelles réglementations à partir du 12 avril 2021
Voir informations plus bas avec le protocole sanitaire

Déplacement possible dans l'ensemble du département où le joueur réside.

Ou à 30 km de son domicile en cas de changement de département.
(Pour calculer la distance des 30 kms : <https://covid.geonov.fr/>)

Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter le port du masque dans les zones suivantes : parking, accès club-house et practice ainsi que toutes les zones intérieures (club-house, salle casiers, salle chariots électriques)

La prise en charge de la désinfection des seaux de practice par le secrétariat est également une obligation du protocole sanitaire. Nous vous remercions de les déposer systématiquement à l'accueil après utilisation.



Initiations gratuites

Les séances de découvertes,
tous les dimanches de 10h00 à 11h30,

Sur inscription préalable à l'accueil du golf par
téléphone au 05.46.23.16.24 ou par mail :
golfderoyan@wanadoo.fr

Les séances sont encadrées par un moniteur de
golf et sont **limitées en participants**, ceci dans
le respect du protocole sanitaire.

Encadrement des séances :

25 avril : Gilles Delavallade

2 mai : Christine

9 mai : Pierre Ludovic

Reprise des compétitions :
licence obligatoire

[pour voir la vidéo cliquez ici](#)



Prendre sa licence dans son club est important et montre notre identité de club sportif car être licencié c'est être sportif.
" nous sommes plus que des pratiquants "

Prendre sa licence et sa cotisation à l'association, c'est aider son club, L'association c'est : l'école de golf des enfants, mais aussi l'animation du club sans oublier les compétitions du jeudi et du dimanche, la recherche de partenaires mais également les équipes qui nous représentent lors des différents championnats.

Aux membres de l'Association



Election du nouveau bureau

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au Samedi 24 avril à 23 h 59 pour élire le tiers sortant de votre association. Nous espérons vous donner les résultats lors de la prochaine "News".

Date à retenir : DIMANCHE 09 MAI 2021
Journée de qualification pour le
Championnat du Club
et la Coupe du Club 2021

Les tableaux des Match-Play seront établis juste après et consultables à l'accueil et sur le site du Golf

Inscription uniquement au secrétariat avant le Samedi 08 mai à 11 heures.

Compétitions

Reprise des compétitions individuelles de club sans remise de prix et dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur.
Pour retrouver le protocole complet, [cliquez ici](#).

En complément du protocole sanitaire, nous vous invitons à télécharger l'application tous anti-covid.

Règles locales : on place à une longueur de club dans les bunkers et les zones tondues ras.

Ces compétitions sont réservées aux membres du Golf et membres de l'Association Sportive. Vous pouvez vous y inscrire jusqu'à la veille à 11h uniquement par téléphone (pas d'inscription par internet)

Les résultats

Judi 15 Avril :

[Résultats de la 18 trous](#)

[Résultats de la 9 trous](#)

Dimanche 18 avril :

[Résultats de la médaille](#)

Prochaines compétitions

réservées aux Membres du club



Index 9 ou 18 trous Jeudi 22 Avril

Stableford individuel
Droit de jeu : 8 € (adulte) et 3 €(- de 25 ans)
Inscriptions à l'accueil du golf jusqu'au mercredi 21 avril à 11h00 **uniquement par téléphone.**
La compétition 9 trous partira du N° 1 après la 18 trous.

Compétition Equipes en Stableford Individuel Dimanche 25 avril 2021

Les joueurs et joueuses concernés ont reçu un mail pour les avertir.

1er départ à 9h

Inscriptions jusqu'au vendredi 23 avril à 18h30

Médaille le Dimanche 25 avril

**La compétition partira après la
compétition des Equipes**

Stableford individuel
Droit de jeu : 8 € (adulte) et 3 €(- de 25 ans)
Inscriptions à l'accueil du golf jusqu'au samedi 24 avril à 11h00 **uniquement par téléphone**

Pour voir le règlement complet, [cliquez-ici.](#)



Qualification Championnat du Club et Coupe du Club 2021

**DIMANCHE 09 MAI
RETENEZ CETTE DATE !!!**

Nous vous communiquerons le règlement dans la prochaine "news"

Les inscriptions se font uniquement auprès de l'accueil jusqu'au **samedi 08 mai à 11 heures**

Travaux parcours

Les travaux d'arrosage continuent sur le parcours cette semaine ainsi que du travail mécanique sur les greens mardi.

Nous effectuons la réfection de certains chemins et des petites barrières en bois vont être mises au trou N°2 pour protéger le green.





Pro-shop

Suite aux directives gouvernementales, le Pro-shop (étant dans la même enceinte que l'accueil), sera ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi, et samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le mercredi matin de 10h à 12h. Fermeture les mercredis après-midi et dimanche toute la journée.

Seule la vente d'accessoires et de chaussures sera possible. Pour le prêt à porter : vous pourrez éventuellement emmener l'article chez vous, et le ramener si ça ne va pas (il sera systématiquement désinfecté).

La collection DAILY SPORT est arrivée

Vous pouvez également aller sur la page Facebook du proshop et pré-sélectionner votre article (en cours)

Prêt à porter : paiement en chèque ou espèces (si l'article ne va pas)
Et livraison possible jusqu'à 10km.

C&CGOLF Démo

Mardi 20 avril :

Démo Mizuno sur le practice du Golf de Royan

Eurogolf
ROYAN

POUR BIEN ACHETER,
IL FAUT TESTER!

**JOURNÉE
DÉMO**

Mizuno

**MARDI
20 AVRIL 2021**

GOLF DE ROYAN

10H → 17H

TOUTES NOS DÉMOS SUR
eurogolf.fr

#1 DES MAGASINS
DE GOLF

**RÉSERVEZ
VOTRE FITTING**

GOLF DE ROYAN
7 rue de la Palmyre
17420 Saint-Palais-sur-Mer
Tél. 05 46 23 16 24

EUROGOLF ROYAN
4 bis, rue Paul Emile Victor
ZA Pôle du T,
Av. du Val Lumière,
17640 Vaux-sur-Mer
Tél. 05 46 22 50 68

Restaurant du Golf

Ci-dessous le menu à emporter qui vous est proposé pour le vendredi 23 - samedi 24 et dimanche 25 avril 2021

Merci de passer votre commande au plus tard le **jeudi avant 15h**

Merci d'indiquer :
- Votre nom

Le nombre de menu avec votre choix et le jour désiré

(retrait des commandes entre 11h30 et 13h00)

Vous pouvez adresser votre commande par mail à green.ocean@orange.fr ou par téléphone 05.46.23.40.80 ou encore par messenger sur la page facebook du Restaurant du Golf de Royan

Bien évidemment, la vente à emporter se déroulera avec le respect des règles d'hygiène fixées par le gouvernement.

Vendredi 23 Samedi 24
& Dimanche 25 Avril 2021

Menu 28€

Croustillants de langoustines, laque d'épices,
petite salade, noix de cajou et mangue

Ou

Royal d'Asperges, œuf à 67°C
et œufs de harengs fumés

Ris d'Agneau aux morilles, petits pois,
purée de brocolis et carottes nouvelles

Ou

Saumon poché, condiments, velouté de caviar
d'aubergines, tomates cerises grappes

Gâteau Nantais, Rhum et
Banane Frécinette au caramel d'oranges

Ou

Chou Pralin, Fraises Gariguettes

Protocole sanitaire

Allègement des restrictions au 12 avril 2021

Il appartient à chaque personne de se munir :

Pour les membres AS ou abonnés des golfs => Un justificatif de la cotisation AS
ou de l'abonnement annuel au sein du club affilié à la fédération.

Pour les joueurs « green fee » => Un justificatif de réservation du parcours.

La licence sportive annuelle apparait comme un justificatif de déplacement
valable qui peut être présenté aux Forces de l'Ordre en cas de contrôle (à
l'image du justificatif de domicile), surtout si elle est souscrite auprès du club
qui accueille le joueur.

Pour rappel, la preuve de la licence 2021 est disponible et imprimable, dans
l'espace licencié sur le site www.ffgolf.org ou sur mobile, et sur les applis FFGolf
et Kady.

Ensuite, les personnes qui se rendent dans un golf pour des prestations

d'enseignements (initiation, stages, cours individuels et collectifs), devront être en possession d'un justificatif de réservation.

Protocole sanitaire ffgolf au 28 novembre 2020
Validé par la Commission Médicale ffgolf
Protocole sanitaire renforcé pour la pratique du golf
dans le contexte de l'épidémie de Covid-19
Mise à jour au 28 novembre 2020

Règles générales au sein du golf :

Distanciation physique et gestes barrières :

- o 2 mètres en activité sportive
- o 1 mètre en position statique

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours et practice.

Limiter les regroupements de plus de 10 personnes au même endroit au sein du golf en extérieur ;

Les joueurs devront réserver obligatoirement leur départ pour le parcours ainsi que pour les prestations d'enseignement en amont de leur venue.

Nous recommandons aux joueurs l'utilisation de l'application #TousAntiCovid.

Location de voiturette avec une personne par véhicule sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf ;

Rappel des mesures de précaution et le règlement intérieur exceptionnel Covid-19 par le personnel du club.

Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Au sein du Club House :

La banque d'accueil est ouverte sous condition de respecter les dispositifs barrières

Un accueil physique peut-être donc être organisé en respectant les mesures barrières et de distanciation tant vis-à-vis du personnel que des joueurs ;

Les zones « salon », « bar » et « restaurant » seront inaccessibles aux joueurs ;

La zone « Pro Shop / boutique » des clubs sera ouverte. Le même protocole que celui des commerces y sera appliqué (8 m² par individu et port du masque).

Vestiaires & Caddy Master : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs et en respectant un espace de 8 m² entre individus ainsi que le port du masque. Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.

Les sanitaires ne devront pas être communs pour les joueurs et le personnel.

Pour le practice :

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours **et practice.**

Le practice est ouvert pour la pratique et l'enseignement en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes ;

Les enseignants peuvent donner des cours à un ou plusieurs élèves (dans la limite d'un ratio de un enseignant pour un maximum de 9 élèves). Ils respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leurs élèves qu'ils ne touchent en aucun cas.

Les balles sont prises exclusivement avec des cartes individuelles prépayées ou avec des jetons désinfectés payés à l'accueil. Les joueurs doivent rapporter leurs seaux vides du practice au personnel en charge de désinfecter le seau à l'accueil.

Sur le parcours :

Au départ du trou n°1, n°10 et à la sortie du 18 : mise à disposition de gel ou solution hydroalcoolique, affichage des mesures barrières et du règlement exceptionnel de circonstance ;

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation minimum de 2 mètres entre chaque joueur ;

Interdiction de manipuler les drapeaux, les râtaeux des bunkers, les piquets jusqu'à nouvel ordre ;

Les lave-balles et aires de nettoyage sont condamnés jusqu'à nouvel ordre ;

Aucun échange de matériel entre les joueurs ;

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé ;

Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement sur le parcours tout en respectant les distances de sécurité indiquées précédemment ainsi que les règles de gestion de parcours définies préalablement.

Tous les joueurs sur la zone d'entraînement practice et green d'approches devront respecter les règles de distanciation sociale, le temps de ces procédures.

- les joueurs doivent rester à distance les uns des autres de 2 mètres.
- il sera interdit de se prêter du matériel.

- il est interdit de toucher les drapeaux.
- vous ne trouverez pas de râteaux dans les bunkers, mais pourrez effacer vos traces grâce à votre club ou avec vos pieds en reculant.
- vous ne trouverez pas non plus de lave-balles sur le parcours
- il est interdit de toucher les piquets de distance (180, 135 mètres ou 80 mètres) mais également les piquets avec cordes ou encore piquets de zone à pénalités.
- les locations de voitures seront possibles dans la limite des disponibilités et qu'une personne par voiture sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf
- les locations de chariots seront elles aussi possibles, les manches devront être ramenés à l'accueil pour être désinfectés entre chaque utilisation.

A la fin de la partie de 9 trous les joueurs devront quitter le parcours directement pour ne pas générer de regroupements.

Ceci pour notre bien à tous et pour lutter contre la propagation du Covid-19.
Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.

Merci de votre patience et de votre solidarité envers le golf et les joueurs passionnés de Royan

LES GESTES BARRIÈRES
de la pratique du golf / COVID-19
à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 28 NOV. 2020

ffgolf®

DISTANCIATION ET GESTES BARRIÈRES
Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'ensemble du club.
LA DISTANCIATION PHYSIQUE ET DE 2M EN ACTIVITÉ SPORTIVE ET DE 1M EN POSITION STATIQUE.

MARQUE
La portemarque est obligé de rester dans les zones balisées pour le personnel et les joueurs qui évoluent. Son port est également autorisé dans les zones autorisées suivantes: partage, soins au parcours et au practice.

PROFANATIONS
La Météo France et l'Association de l'Équipement FFGolf Au Covid ont fortement recommandé à tous les Joueurs.

REGROUPEMENT
En toute zone, les flux de clients restent organisés et contrôlés sous la responsabilité du club.
Ces règles sont d'ailleurs aux différents lieux de passage des joueurs afin de limiter les regroupements de plus de 10 personnes.

Club-house

ACCUEIL, VESTIAIRES, CADDY MASTER ET PRO SHOP
L'accès est ouvert. Le flux de joueurs est organisé sous la responsabilité du club.
Les vestiaires et le caddy master sont accessibles et se respectent les espaces de 2m² entre les individus.
Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
Le Pro Shop est ouvert en respect de la date de l'ouverture des commerces.
Le service est obligatoire dans toutes ces zones.

SALON, BAR ET RESTAURANT
Ces zones situées à l'intérieur du club ne sont pas accessibles aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.

RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE
Personne jusqu'à 10 personnes.

Practise et zones d'entraînement

ACCÈS
Sur décision du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Il est recommandé d'arriver pour:
- la pratique à 10 joueurs et 10 entraîneurs au plus.
- l'enseignement individuel ou collectif dans la limite de 8 élèves par entraîneur.
- l'accueil de groupes scolaires et/ou amateurs dans sa salle conformément aux protocoles sanitaires de l'établissement scolaire.

EMPLACEMENTS INDIVIDUELLEMENT
Les emplacements sont espacés pour respecter une distance minimale de 2 m entre 2 joueurs.

SEULES DE BALLES
Les seules de balles sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons de paiement achetés auprès du fournisseur. Les joueurs reportent leurs seules vides au personnel du club chargé de les distribuer.

Parcours

TROUS DE 9 TROUS JUSQU'À 18 TROUS
D'un 9 trous jusqu'à 18 trous, le départ des joueurs et le retour des joueurs barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous 17, 16 et 15.

VOITURES TIGES ET CHARIOTS
La location d'automobiles, de chariot et le prêt de matériel sont autorisés sous réserve de distanciation par le club avant et après chaque utilisation.
Les véhicules sont utilisés de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer arrivées dans le même véhicule.

MATÉRIEL
Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les dispositifs de nettoyage des chaussures sont neutralisés.

DRAPÉAUX
Toute manipulation de drapés, en particulier, les bannières, sont interdites ou sont équipées d'un système de chauffage à la fois sans contact.

RÂTEAUX, PIQUETS ET AGÈRES
Les râteaux sont interdits des bunkers. Les piquets ont interdiction de toucher les piquets de distance, les piquets et les zones à pénalité. Les lave-balles et les poubelles et les bacs sont neutralisés.

PIQUETS DE ZONE
L'éloignement de contact de zone entre les joueurs n'est pas autorisé.

Enseignement

COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS
Les enseignements peuvent être dispensés d'une manière individuelle, collective dans la salle de 8 élèves par enseignant.

DISTANCIATION
Les enseignements sont en masque ou sans masque. Il n'est autorisé aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté tout le temps. Les enseignements peuvent avoir lieu sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.

ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP

L'accueil et le Proshop sont ouverts dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières.

VESTIAIRES

Les vestiaires seront fermés durant cette période.

RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Pour éviter tout regroupement de personnes, les joueurs doivent réserver leur heure de départ en amont de leur venue au golf et n'arriver au golf que 30 minutes avant leur départ et sur le tee du premier trou 5 minutes avant l'heure du départ.

PROGRAMMATION DES PARTIES

4 joueurs par partie sont admis. Le temps d'écart entre les parties est de 10 minutes.

ACCÈS AU PRACTICE

le masque est obligatoire sur le practice et autour du Club lors des déplacements

Sur les zones d'entraînement, une distance minimum de 2 mètres doit être respectée entre 2 joueurs.

SEAUX DE BALLES

Les seaux de balles sont à prendre vides à l'accueil et sont accessibles exclusivement avec des cartes individuelles pré-payées ou achetées auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides à l'accueil du club, en charge de les désinfecter.

COURS de golf

DISTANCIATION : La distanciation minimum entre l'enseignant et l'élève est de 2 mètres et doit être respectée à tout moment. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève. Les enseignants respectent la distanciation et l'ensemble des gestes barrières, le masque est obligatoire pour les enseignants.

VOITURETTES ET CHARIOTS

Un seul joueur est autorisé par voiturette sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf, qui est désinfectée avant et après utilisation. L'utilisation d'un chariot personnel est recommandée. La location de chariots reste possible et celui-ci sera désinfecté après chaque retour de parcours.

MATÉRIEL

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel. Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.

TROU N°1, TROU N°10

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des mesures barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 .

DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres.

DRAPEAUX

il est interdit de toucher les drapeaux.

RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râteaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau. Les lave-balles sont neutralisés.

**Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE ROYAN.**

[Se désinscrire](#)

© 2017 GOLF DE ROYAN